



Mémoire de recherche

 **ECTS**
30 crédits

 **Code Apogée**
4MNTU12

 **Composante(s)**
UFR Langues et
Civilisations

 **Période de
l'année**
Semestre 4

En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

Cette UE valide la rédaction d'un mémoire de recherche (TER), et sa soutenance orale devant un jury.

Les étudiants doivent déterminer rapidement le sujet de leur travail d'études et de recherche, idéalement à la fin du M1, afin de pouvoir commencer les lectures, la collecte de données, les enquêtes, etc. pendant l'été. Ils doivent également obtenir l'accord préalable de l'un des enseignants-chercheur du département pour la direction du travail, et lui faire signer la fiche de dépôt de sujet avant la fin du mois de décembre. Cette fiche sera ensuite déposée au bureau des masters (A121).

Pendant l'année universitaire, un certain nombre de rendez-vous réguliers avec le directeur de recherche sont nécessaires.

La soutenance du mémoire a lieu avant la fin du mois de juin devant un jury composé au moins de deux enseignants. Celle-ci comprend une présentation orale de la part du candidat (10 à 15 minutes), puis des commentaires et questions de la part des membres du jury. A l'issue de la soutenance, le jury délibère et attribue une note au mémoire.

Directeurs et directrices de recherche

Le choix du sujet de mémoire se fait en accord avec un enseignant-chercheur du département. D'autres directeurs ou directrices, extérieurs au département, peuvent être choisis après accord de la responsable du master, Mme Anna Kupsc.

Bibliographie



Il existe plusieurs ouvrages exposant les méthodes d'élaboration et de présentation des mémoires de master dans les domaines des sciences humaines, citons entre autres:

G. Cislaru, C. Claudel, M. Vlad, L'écrit universitaire en pratique : Applications et exercices autocorrectifs, rédaction d'un mémoire, présentation PowerPoint, De Boeck, 2009